

## Formulaire de don au CIMCL

Raison sociale de l'entreprise :

Nom, Prénom du dirigeant :

Adresse :

N° SIRET :

Email :

Téléphone :

Soutient le CIMCL en faisant un don de :

La loi Aillagon (n° 2003-709 du 1<sup>er</sup> août 2003), prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée dans la limite de 5 pour mille (0,5 %) du chiffre d'affaires hors taxes (Art 238 bis du CGI).

Merci de faire parvenir votre chèque à l'ordre de  
**CIMCL** à l'adresse :  
54 rue du 1<sup>er</sup> mars 1943 - 69100 Villeurbanne

Ou virement sur le compte ci-dessous.

SOCIETE GENERALE		RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
Titulaire du Compte :	ASS CIMCL CHEZ M CARDOZE NICOLAS 54 RUE DU 1ER MARS 1943 69100 VILLEURBANNE		
Domiciliation	LYON VICTOR HUGO		(02001)
Identification nationale (RIB)			
30003	02001	00037266711	34
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
Identification internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3020 0100 0372 6671 134			
Identifiant international de la Banque (BIC)			
SOGEFRPP			

Un reçu fiscal vous sera adressé par retour de courrier.  
En cas d'annulation du CIMCL le montant de votre don sera  
remboursé.